

Festival international de jardins

 **Hydro Québec**
Partenaire depuis 1999

25^e
édition

22 juin —
6 octobre
2024

Jardins de Métis

Écologie des

possibles

Canada

 FRANCE-QUÉBEC



Québec

 PREMIER TECH

Jardins de Métis 200, route 132 Grand-Métis, Québec www.jardinsdemetis.com

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
PRÉSENTATION DU FESTIVAL.....	5
ACHALANDAGE	5
PROJETS SPÉCIAUX DU 25 ^e ANNIVERSAIRE	6
<i>ÉCOLOGIE DES POSSIBLES</i> – THÉMATIQUE 2024.....	9
JARDIN EXTRA-MUROS.....	12
RÉSIDENCES RBC	12
COLLABORATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE	14
PROGRAMME DU CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE (CCA)	16
PLAN D'ACTION.....	16
FINANCES.....	17
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	19
ÉQUIPE DU FESTIVAL.....	20
DONATEURS.....	21
ÉTATS FINANCIERS	22

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En 2025, je quitterai mes fonctions en tant que présidente du conseil d'administration du Festival international de jardins à Métis. Je profite de l'occasion avant mon départ pour exprimer ma profonde gratitude à tous les administrateurs·trices et à la direction du Festival.

Ces années passées à la tête du Festival ont été une très belle aventure riche en émotions et en apprentissage. Ensemble, nous avons travaillé avec passion et compétence pour faire du Festival un événement incontournable, célébrant la beauté des jardins et la créativité des concepteurs et artistes du monde entier.

Je suis fière des réalisations que nous avons accomplies ensemble et des liens que nous avons tissés. Chaque moment partagé, chaque défi relevé, a contribué à faire de cette expérience un chapitre inoubliable.

Je vous remercie tous et toutes pour votre soutien indéfectible, votre engagement et votre enthousiasme. Je suis convaincue que le Festival continuera à fleurir et à inspirer les générations futures.

Vous avez toute ma gratitude et longue vie au Festival!

Lise Gagné

Présidente



MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En clôture du rapport annuel 2023, nous vous invitons à venir célébrer la 25^e édition du Festival international de jardins à Métis. Promesse faite, promesse tenue! Pour cette programmation spéciale, nous avons réalisé deux magnifiques projets spéciaux en collaboration avec le Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire en France. Cette collaboration fait un clin d'œil aux jardins de Chaumont qui ont insufflé la création du Festival international des jardins de Métis, en 2000. Cette collaboration bilatérale a permis de réaliser des jardins en France et à Métis, grandement appréciés par tous les publics, tant français, canadiens, québécois qu'internationaux.

Cette année festive s'est déroulée sous une thématique où les préoccupations et les enjeux contemporains ont été mis de l'avant : *L'écologie des possibles*. Effectivement, après 25 ans d'existence, le Festival se devait de réaliser un bilan et une reddition de comptes à son public. Les nombreux enjeux contemporains soulevés par

la population ont fait l'objet d'un colloque au cours duquel de nombreux experts ont pris la parole pour témoigner de leurs préoccupations et de leur vision d'espoir pour l'avenir. L'assistance à ces *Journées de réflexion* a été au-delà de notre espérance. Le constat s'impose : la relève est bien présente et se fait très bien entendre.

Au-delà de cette collaboration spéciale, l'appel de candidature de l'édition *Écologie des possibles* a suscité l'intérêt de beaucoup de concepteurs-trices - 216 candidatures provenant de 30 pays - le double de candidatures de l'année précédente. Sous l'œil d'un jury aguerrri, 4 nouveaux projets de jardins contemporains ont vu le jour dans les jardins du Festival. Un projet extra-muros a été créé sur la place Pasteur à Montréal. Codiffusé par l'UQAM et le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS), en collaboration avec la coopérative de design urbain et d'événements Le Comité, ce jardin expérimental sera transporté sur le site du Festival au cours de l'été 2025.

La mission du Festival de soutenir l'expérimentation, la recherche et l'éducation dans les disciplines architecturales a permis d'accueillir trois cohortes universitaires qui ont eu l'occasion de concevoir, de réaliser et présenter une installation ou un jardin expérimental faisant écho à la thématique *Écologie des possibles*. Les étudiants de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Toronto ont été présents à tour de rôle au cours de l'été.

Dans le même cadre, la 2^e édition du programme triennal du Centre Canadien d'Architecture (CCA) a permis d'accueillir trois chercheur-es des universités de Colombie-Britannique, de Guelph et de l'UQAM, dont l'intérêt s'est concentré sur le littoral et la manière dont les Jardins de Métis imaginent de nouvelles méthodes basées sur le temps pour ralentir, contrer et travailler avec l'érosion due à l'eau. Leur projet de recherche sera publié en mars 2025.

Encore une fois, les résidences d'artistes à la Maison d'Ariane soutenues par la RBC ont fait une part belle à la programmation des activités du Festival. Des 74 dossiers qui ont été déposés à la suite de l'appel de candidatures, 4 artistes ont été retenues. Encore une fois, l'engouement de la participation ne se dément pas.

Cette programmation exceptionnelle a certainement contribué à la hausse 5,7% de l'achalandage par rapport à 2023; on constate que l'intérêt du public est en croissance, sinon soutenu. Conformément à notre plan d'actions découlant du Plan stratégique, les 3 axes de développement planifiés pour 2025 ont tous été réalisés :

- rayonner et renforcer le positionnement du Festival;
- faire du Festival une expérience mémorable;
- un Festival tourné vers l'avenir.

Le soutien fidèle de nos partenaires gouvernementaux, des donateurs et des nombreux ambassadeurs permet au Festival de continuer sa mission et maintenir une programmation renouvelée à chaque année. Nous leur réitérons nos sincères remerciements pour la confiance qu'ils portent envers le Festival et sa pérennité.

Maintenant que le 25^e anniversaire est derrière nous, avec l'enthousiasme contagieux des nombreuses personnes qui gravitent autour du Festival, on souhaite se rendre en 2050!

Bonne lecture.

Lise Gagné
Présidente

Alexander Reford
Directeur général

PRÉSENTATION DU FESTIVAL

Le Festival international de jardins a pour mission la mise en valeur, l'éducation et l'interprétation de la création contemporaine dans le domaine de l'art des jardins. Il participe à la recherche et à la réflexion sur l'avancement des jardins conceptuels et contribue au rayonnement international des Jardins de Métis, en présentant chaque année une vingtaine de jardins contemporains et éphémères.

Le Festival international de jardins est le plus important festival de jardins contemporains en Amérique du Nord. Depuis sa création en 2000, quelque 180 jardins inédits ont été présentés in situ à Grand-Métis et dans des lieux extra-muros au Canada et à l'étranger.

Présenté aux Jardins de Métis, dans la région touristique de la Gaspésie, le Festival se déroule sur un site adjacent aux jardins historiques créés par Elsie Reford et permet d'établir un dialogue entre l'histoire et la modernité, entre la conservation, la tradition et l'innovation. L'événement propose chaque année des créations réalisées par des architectes paysagistes, architectes et artistes de divers horizons, dans un environnement naturel en bordure du fleuve Saint-Laurent.

ACHALANDAGE

La 25^e édition du Festival a été présentée du 21 juin au 6 octobre 2024.

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Juin	4 566	3 964	3 660	3 509	2 793	4 054
Juillet	21 351	19 861	21 307	25 149	20 194	20 625
Août	21 077	19 909	20 952	26 569	24 565	23 163
Septembre-oct.	9 819	10 035	9 748	9 981	10 122	6 746
TOTAL	56 813 + 5,7%	53 769 - 3,4 %	55 667 - 14,6%	65 208 + 13 %	57 674 + 5 %	54 588

	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	SAISON
Provenance	%	%	%	%	%	% pondéré
1: Québec local	3,9%	3,7%	2,5%	3,0%	0,0%	3,2%
2: Québec	80,9%	84,7%	81,1%	62,6%	43,4%	80,0%
3: Canada – Hors Québec	5,1%	2,9%	3,0%	3,8%	13,2%	3,5%
4: États-Unis	1,9%	0,9%	0,7%	1,7%	9,2%	1,1%
5: France	6,5%	5,1%	10,8%	22,8%	32,9%	9,6%
6: Suisse	0,6%	1,1%	0,4%	1,9%	0,0%	0,9%
7: Belgique	0,5%	0,9%	0,5%	1,7%	1,3%	0,8%
Autres Hors Canada	0,6%	0,7%	1,0%	2,6%	0,0%	1,0%



PROJETS SPÉCIAUX DU 25^E ANNIVERSAIRE

Les réjouissances étaient de mise en 2024 puisque le Festival international de jardins célébrait son vingt-cinquième anniversaire. Au-delà des festivités, l'atteinte de cet important jalon incitait à l'introspection et à la projection dans l'avenir. Ainsi, quelles étaient les prémices de l'évènement, dont la première édition s'est tenue au tournant du millénaire? Quels enjeux et thématiques ont été mis de l'avant depuis? Comment nos préoccupations et idéologies ont-elles progressé, au fil des ans, et comment imaginons-nous l'avenir du jardin?

Si aujourd'hui le Festival questionne toujours le pourquoi et le comment du jardin contemporain, les notions abordées prioritairement et les perspectives employées ont changé. En vingt-cinq ans, nos regards théoriques sur divers enjeux se sont transformés, notre vocabulaire critique s'est diversifié et nous ressentons plus que jamais l'urgence d'agir face à l'accélération des changements climatiques.

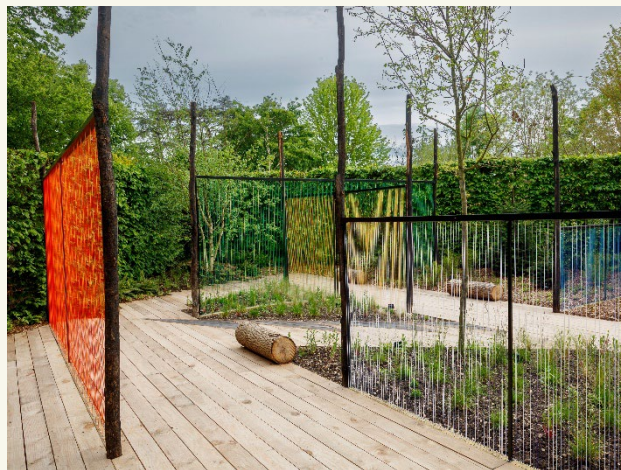
Le jardin actuel, qu'il soit privé ou public, nous apparaît comme ayant une responsabilité sociale. Durable, il préserve et soutient la biodiversité. La sélection des végétaux le constituant se fait après avoir considéré les besoins et comportements spécifiques à chaque espèce, puis dans leur interaction les unes avec les autres. Les caractéristiques du site à aménager ainsi que leur évolution au cours des saisons sont soigneusement étudiées.

Deux projets ont été réalisés en collaboration avec le festival qui a inspiré la création du nôtre en 2000, le Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire, en France.

FolkFlore

Dans un premier temps, une équipe québécoise entièrement féminine a représenté le Festival au Domaine de Chaumont-sur-Loire, dont l'édition 2024, qui avait pour thème *Jardin source de vie*, s'est déroulée du 24 avril au 3 novembre 2024. Une « carte verte » a été offerte par Chaumont afin de réaliser le jardin *FolkFlore* de LNpaysage (Luu-Thuy Nguyen, architecte paysagiste) et Champ Libre, studio créatif (Émilie Tanguay-Pelchat, architecte paysagiste et scénographe), avec la collaboration d'Yvette Michelin, fléchérande. Ève De Garie-Lamanque agissait à titre de commissaire du projet.

FolkFlore se situait dans le contexte actuel de l'avènement de l'ère numérique, de la mondialisation et du rythme effréné auquel se succèdent les technologies, soit autant d'éléments bouleversant profondément notre rapport au temps, à la matérialité et à l'Autre. En évoquant concurremment la forêt boréale et la technique du fléché, *FolkFlore* incarnait notre vision d'un avenir écologiquement, économiquement et culturellement responsable. Interdisciplinaire et résilient, il préconisait la valorisation, la transmission et la sauvegarde de nos patrimoines immatériels.



Le directeur général et la directrice artistique du Festival, de même que deux administratrices, se sont joint-es aux conceptrices afin d'assister à l'inauguration, qui a eu lieu à Chaumont-sur-Loire, le vendredi 3 mai. Une mission de prospection a été réalisée à Paris par la directrice artistique dans les jours qui ont précédé.

Un cocktail de réseautage a eu lieu à la Délégation générale du Québec à Paris, le 29 avril, en formule 5 @ 7, en présence de la Déléguée générale du Québec à Paris et à Monaco, représentante personnelle du Premier ministre pour la Francophonie, Mme Michèle Boisvert.

Bruissement d'ailes

Dans un second temps, nous avons invité le Festival de Chaumont à venir créer un jardin à Métis. C'est à l'architecte paysagiste responsable du Festival, Bernard Chapuis, qu'a été confié le mandat de concevoir *Bruissement d'ailes*, en collaboration avec Georges Vafias, architecte scénographe.

Ce jardin d'eau soulignait la nécessité de revenir à l'essentiel, d'être au plus proche de notre environnement naturel. Dérèglement climatique, dégradation du monde vivant, telles sont les nouvelles conditions auxquelles les zones tempérées du globe sont désormais confrontées. Fragilité, déséquilibre, incertitude sont aujourd'hui au cœur des préoccupations et impliquent pour chacun d'entre nous la nécessité de s'adapter à un climat qui change, en minimisant les effets délétères de températures élevées, en repensant nos comportements, en luttant contre les îlots de chaleur, en utilisant des solutions nouvelles ou traditionnelles, face à la raréfaction de l'ombre et de l'eau. *Bruissement d'ailes* invitait à restaurer notre relation à la nature et proposait une pause à l'ombre de trois voiles ouvragées, telles des ailes tendues au-dessus d'un bassin.



Journées de réflexion

À l'occasion de cette année charnière, un premier « colloque » depuis 2001 a été proposé les 22 et 23 juin. Les *Journées de réflexion* se voulaient à la fois souligner les 25 ans d'existence du Festival que l'aboutissement d'une année de planification et de deux mois de construction. Pour notre équipe et notre conseil d'administration, elles incarnaient simultanément un doux répit, une récompense bien méritée et une occasion inespérée de réunir nos différents publics autour des enjeux qui nous tiennent à cœur. Nous rêvions depuis longtemps d'organiser un rassemblement pluridisciplinaire, dynamique et engagé de cette ampleur.

La conférence plénière de ces *Journées de réflexion* a été donnée par Chantal Colleu-Dumond, directrice générale et artistique du Domaine de Chaumont-sur-Loire et du Festival International de Jardins. Les panels

réunissaient Stéphane Brière (guide et ancien agent de protection de la faune; membre de la Première nation Wolastoqiyik Wamsipekuk), Talia Dorsey (architecte; cheffe de la planification et du développement, PHI), Emile Forest (consultant en aménagement du territoire et architecture de paysage), Jonathan Hope (professeur, Département d'études littéraires, UQAM; chercheur, Réécrire la forêt boréale), Shin Koseki (professeur adjoint, Faculté de l'aménagement - École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal; titulaire, Chaire UNESCO en paysage urbain, UdeM), Annie Landreville (autrice et médiatrice culturelle), Laurent Lévesque (artiste en arts visuels), Luu-Thuy Nguyen (LN Paysage), Émilie Tanguay-Pelchat (Champ Libre, studio créatif). Un vin en l'honneur de Claude Cormier a été servi le 22 juin en fin de journée, date d'anniversaire de sa naissance.



Pergola



Le Festival a invité Jérôme Lapierre Architecte [Jérôme Lapierre, Thomas Biscaro, Rémi Bonin, Fabrice Bonneau, Florence Bouchard-Bédard, Vincent Foster, Gabriel Demeule] à imaginer un lieu de pause et de rassemblement à l'entrée de son site. *Pergola* offre une réinterprétation contemporaine du petit bâtiment de jardin traditionnellement utilisé comme ombrière et support pour les plantes grimpantes. Composé d'un assemblage de minces parois formées par un entrelacement de lames de chêne rouge, le pavillon cherche à célébrer et à magnifier les jeux d'ombre et de lumière se déployant dans les jardins environnants, créant un filtre qui révèle la beauté du site dans lequel il est implanté.

Commanditaires et partenaires du 25^e anniversaire

Partenaire principal de cette édition 25^e anniversaire, Premier Tech commanditait les *Journées de réflexion* ainsi que les jardins *FolkFlore* et *Bruissement d'ailes*. L'échange bilatéral avec la France a quant à lui été soutenu par le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, la Délégation générale du Québec à Paris et le Consulat général de France à Québec. La MRC de La Mitis et la firme Mallette ont commandité des activités des *Journées de réflexion*. L'affiche a été conçue par la firme de graphisme Principal. Une édition limitée en sérigraphie a été réalisée par l'artiste Dominique Desbiens de L'introvertie.

ÉCOLOGIE DES POSSIBLES – THÉMATIQUE 2024

Appel de candidatures international

Au total, 216 propositions en provenance de 30 pays ont été étudiées. Les 45 candidatures en provenance du Canada, se répartissaient comme suit :

- 33 du Québec : Montréal - 25 / Québec - 4 / Mont-St-Hilaire, Notre-Dame-des-Neiges, St-Lambert et Wakefield - 1
- 7 de l'Ontario : Toronto - 4 / Alliston, London et Ottawa - 1
- 3 de la Colombie-Britannique : Vancouver - 3
- 1 de l'Alberta : Edmonton
- 1 du Manitoba : Calgary

Provenance des autres candidatures :

- | | | | |
|------------------------|---------------|---------------------|--------------|
| - ÉTATS-UNIS : 47 | ITALIE : 41 | CHINE : 18 | FRANCE : 13 |
| - ROYAUME-UNI : 6 | ALLEMAGNE : 5 | PAYS-BAS : 5 | BELGIQUE : 4 |
| - ESPAGNE et JAPON : 4 | TURQUIE : 3 | GRÈCE et SUISSE : 2 | |

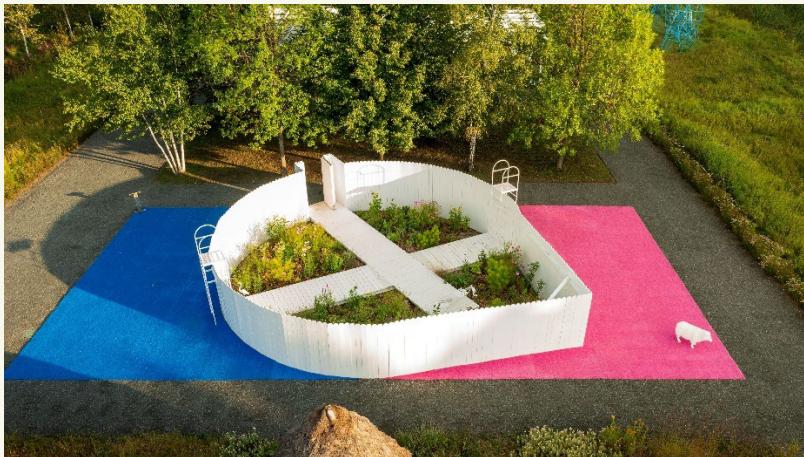
Une candidature en provenance de ces pays :

- | | | | |
|-------------|------------|----------|---------------------|
| - AUSTRALIE | BRÉSIL | BULGARIE | CHILI |
| - COLOMBIE | CROATIE | DANEMARK | HONG-KONG |
| - HONGRIE | INDE | MALTE | MEXIQUE |
| - NORVÈGE | PORTO RICO | PORTUGAL | RÉPUBLIQUE DE CORÉE |

Le jury de sélection de cette édition anniversaire était formé de **Ron Williams**, architecte et architecte paysagiste AAPQ AAPC, associé de l'AAPC et de l'IRAC; de **Jérôme Lapierre**, architecte OAQ et fondateur de Jérôme Lapierre Architecte; de **Marie Claude Massicotte**, architecte paysagiste sénior AAPQ AAPC et membre du conseil d'administration du Festival; d'**Alexander Reford**, directeur général des Jardins de Métis et du Festival international de jardins; d'**Ève De Garie-Lamanque**, directrice artistique du Festival international de jardins; et de **François Leblanc**, coordonnateur technique du Festival international de jardins. Les 4 projets qui ont été retenus sont les suivants :

Couleur Nature

Vanderveken, Architecture + Paysage [Guillaume Vanderveken], Saint-Lambert (Québec) Canada



Couleur Nature proposait une réflexion par l'étrange sur la position du jardin dans notre société en confrontant les grands schèmes de la pelouse utilitaire et de nos dispositifs de loisirs individuels (à indices social et écologique pauvres) au jardin contemplatif (à indices réflexif et écologique élevés). Il n'était pas ici question de confronter la nature à la culture ou le naturel à l'artificiel, mais de juxtaposer ces deux visions du jardin pour démontrer l'absurdité d'une

monoculture dominante qui, de manière générale, ne sert aucune utilité, si ce n'est de permettre à l'humain d'éprouver une vive satisfaction à arroser et à tondre sa pelouse ainsi qu'à remplir sa piscine dans un cycle perpétuel qui contribue au déclin graduel de la biodiversité.

Ce jardin a été commandité par la Maison Alcan.

FUTURE DRIFTS

Julia Lines Wilson, New York, États-Unis

L'année de l'édition inaugurale du Festival international de jardins, le Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 identifiait les habitats d'espèces floristiques à protéger en priorité. L'une de ces espèces, l'aster d'Anticosti, est apparue durant l'Holocène par hybridation entre l'aster de New York et l'aster boréal. 25 ans après la phase III du Plan d'action Saint-Laurent 2000, malgré les mesures prises pour protéger leur habitat, la situation de l'aster d'Anticosti demeure préoccupante au Canada. D'emblée, ce jardin questionnait le passé et l'avenir. Si les variétés d'asters boréal et de New York se croisaient à nouveau, à quoi ressembleraient ces nouveaux hybrides naturels? Quel avenir nous réserve l'interaction de ces espèces floristiques?



Rue Liereman / Organ Man Street

Pioniersplanters [Laurens Decoster, Bert Joostens, Sander Wallays], Bruges, Gand et Bruxelles, Belgique
Dans une région européenne densément peuplée et fortement urbanisée comme la Flandre, la fraction du territoire occupée par les jardins domestiques ou privés (qui se dénombrent à environ deux millions) est estimée à 12 %. Cela équivaut à quatre fois la superficie totale des espaces naturels non-résidentiels de la région. Par conséquent, dans la mesure où ils sont conçus et entretenus de manière naturelle, les jardins domestiques ont le potentiel de contribuer à diminuer les impacts des changements climatiques et à freiner l'appauvrissement de la biodiversité, en plus d'encourager une reconnexion des citoyen·es à la nature.



Superstrata

mat-on [Matteo Fontana, Mattia Mattiuzzi], Padova, Italie

Le concept-clé de l'installation est le rhizome – tel que développé par les philosophes Gilles Deleuze et Félix Guattari –, soit un système dans lequel les hiérarchies sont substituées par une structure horizontale permettant de nouvelles manières d'interchanger connaissances, connexions et possibilités. En transposant les codes de cartes géologiques dans le monde réel, *Superstrata* investiguait la dualité humain/nature : si nous ressentons, en tant qu'humains, le besoin d'imposer un ordre artificiel au vivant, la nature défie toute notion de structure ou de limite. Cette puissante liberté qui caractérise la nature ne devrait pas effrayer l'espèce humaine, qui devrait plutôt s'en émerveiller et en tirer une leçon.



Mentions spéciales

Une mention spéciale a été accordée à trois projets, soit : **Welcome, Yellow Bricks Garden** par Azzurra Brugiotti (Italie); **En Équilibre** par Sonia et Natalia Dacko (Espagne); et **Aguas** par Jomarly Cruz Galarza et Virgen Berrios Torres (Porto Rico).

Les 24 autres jardins accessibles au public, créés lors d'éditions précédentes, étaient :

Corps de résonance de Charlotte Barbeau, Leila Desrosiers, Félix Roy, Jean-Benoit Trudelle, Montréal (Québec) Canada

Courtesy of Nature de Johan Selbing, Anouk Vogel, Amsterdam, Pays-Bas

Folie numérique de Véronique Côté, Sandrine Héroux, Hugo Thibaudeau, Québec (Québec) Canada

forêt finie, espace infini ? de Melaine Niget, Pierre-Olivier Demeule, Antonin Boulanger Cartier, Québec (Québec) Canada

Forteresses de Eadeh Attarzadeh, Lorenzo Saroli Palumbo, Montréal (Québec) Canada

Gravity Fields de TERRAIN WORK LANDSCAPE ARCHITECTURE URBAN DESIGN PLLC [Theodore Hoerr, Kelly Waters, Rebecca Shen], New York, États-Unis

Hässja d'Emil Bäckström, Stockholm, Suède

La Chrysalide de Gabriel Lacombe, Virginie Roy-Mazoyer, Montréal (Québec) - Vancouver (Colombie-Britannique) Canada

Le bois de biais et sa folie de l'Atelier le balto [Marc Pouzol, Véronique Faucheur, Marc Vatinel], Kai Schiemenz, Berlin, Allemagne

Le Dernier petit cochon d'APPAREIL Architecture [Kim Pariseau, Marc-Antoine Juneau, Esther Leduc, Raphaë Gendron, Jérémie Parent, Justine Dumas], Montréal (Québec) Canada

Le Jardin des quatre colonnes de Vincent Dumay, Baptiste Wullschleger, Comblot, France - Stockholm, Suède

Le Rocher très percé de Humà Design [Stéphanie Cardinal, Olivier Laplante-Goulet, Lorelei L’Affeter], Vincent Lemay, Montréal (Québec) Canada

Les huit collines de ONOMIAU [Noël Picaper, architecte], Levallois-Perret, France

Maillage de Friche Atelier [Frédérique Allard, Jean-Jacques Yervant, Aliénor de Montalivet], Montréal (Québec), Canada

Matière-Matière du Studio Haricot [Marie-Pier Caron-Desrochers, Tristan Morissette], Rose-Marie Guévin, Vincent Ouellet, Québec (Québec) Canada

Miroirs acoustiques d’Emmanuelle Loslier, Camille Zaroubi, Montréal (Québec) Canada

Racines de mer de Cassandra Ducharme-Martin, Gabriel Demeule, Québec (Québec) Canada

Réflexions colorées de Hal Ingberg, Montréal (Québec) Canada

S’Y RETROUVER de Jinny Yu, Ki Jun Kim, Frédéric Pitre, Berlin, Allemagne - Ottawa (Ontario) + Montréal (Québec) Canada

Station Grand-Métis de Le Bocal d’Architecture ABCP [Bernard Serge Gagné, Guillaume Bélanger], Québec (Québec) Canada

The Maze – Pavots bleus de Bill Vazan, Montréal (Québec) Canada

This Rocks! Get Lost! De MVVA [Michael Van Valkenburgh, Scott Streeb, Joe Bivona], New York, États-Unis

Veil Garden de Studio Bryan Hanes [Bryan Hanes, Pete Malandra, Jose Menendez, Yadiel Rivera Diaz, Brenna Herpmann] et DIGSAU [Jules Dingle, Jeff Goldstein, Mark Sanderson, Jamie Unkefer, Aaron Jezi] Philadelphie, États-Unis

Le jardin créé en 2023 à Montréal, sur la place Pasteur, **Histoires à tisser** de Shaza Bazzi et Maëlle Bellemin, étudiantes au DESS en design d’événements à l’École de design de l’UQAM, a été présenté dans l’aire d’accueil des Jardins de Métis, près du stationnement des visiteurs.

JARDIN EXTRA-MUROS

SUB-STANCE

Du 25 septembre au 1^{er} novembre 2024, l’installation **SUB-STANCE** a animé la place Pasteur, au cœur du campus de l’Université du Québec à Montréal (UQAM). Les passants ont pu découvrir des monticules bitumineux et gazonnés aux formes ondulées soulignant les frontières de l’espace public.

Codiffusé par l’UQAM et le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS), en collaboration avec la coopérative de design urbain et d’événements Le Comité, ce jardin expérimental a été conçu par Delphine Ducharme et Inès Legrand, étudiantes au diplôme d’études supérieures spécialisées (DESS) en design d’événements de l’École de design de l’UQAM, sous la direction du chargé de cours Jean-Maxime Dufresne. L’installation a ensuite été produite lors d’un stage dans le cadre des activités du laboratoire de la coopérative Le Comité, qui a encadré le travail de réalisation et offert aux deux conceptrices l’occasion d’expérimenter et de tester des apprentissages tirés du cours.

L’installation sera déployée à Grand-Métis, sur le site du Festival en 2025.

RÉSIDENCES RBC

La quatrième édition des *Résidences RBC à la Maison d’Ariane* de Métis-sur-Mer pour les artistes émergent-es a accueilli durant 4 semaines, 4 artistes cumulant 10 ans ou moins de pratique professionnelle.

Au total, 74 dossiers ont été reçus des suites de l'appel de candidatures et 14 projets ont été présélectionnés.

Le jury était composé de **naakita f.k.** (artiste multidisciplinaire), **Laurence Veilleux** (poète), **Ruby Thélot** (administrateur, Festival international de jardins), et **Ève De Garie-Lamanque** (directrice artistique, Festival international de jardins). Les artistes suivantes ont été sélectionnées :

Valérie Cain Bourget, arts visuels

Valérie Cain Bourget est une artiste originaire de la Gaspésie qui travaille dans la ville de Québec. Elle s'intéresse à la dimension « de fortune » et étudie le monde intérieur et le rapport au territoire des communautés rurales. Au cours de sa résidence à la Maison d'Ariane, elle aimerait confectionner une cartographie sensible des souvenirs du « jouer dehors » de la communauté métissienne.

Un atelier de création a été offert le samedi 31 août. L'activité consistait à faire l'énumération d'observations simples en lien avec un souvenir d'enfance pour ensuite les transposer en interventions visuelles dans un carnet d'artiste.



Angelina Guo, poésie



Angelina Guo est une écrivaine née à Montréal de parents chinois. Depuis l'automne 2023, elle prépare un master en littérature à la Sorbonne et à l'École normale supérieure de Paris. Son mémoire porte sur l'identité culturelle chez les écrivains vietnamiens d'expression française, travail qu'elle approfondit auprès de la Bibliothèque nationale de France. Ses projets poétiques concernent le multilinguisme, la migration et les inégalités sociales.

Un atelier de création littéraire a été proposé le samedi 7 septembre. À l'aide d'une photographie personnelle, les participant-es étaient invité-es à explorer leur rapport avec leurs racines et le territoire qu'ils habitent.

Un événement « Portes ouvertes de la Maison d'Ariane » a été proposé en formule 5 @ 7, le jeudi 22 août en présence des deux artistes.

Clara Vecchio, théâtre et littérature jeunesse

Clara Vecchio est diplômée du Conservatoire d'art dramatique de Québec. Étant une artiste queer et neurodivergente, elle a pour mission d'utiliser le théâtre comme un outil de sensibilisation populaire. Elle signe à Sarajevo, en 2018, la mise en scène de la pièce *Kids*, de Fabrice Melquiot, en coproduction avec le Théâtre de la jeunesse de Sarajevo. En 2019, elle présente au Festival Fringe une première version de la pièce *La dyslexie c'est dure à écrire pour une dyslexique*. Son projet de résidence visait à compléter l'écriture de celle-ci.



Une lecture publique de *La dyslexie c'est dure à écrire* a eu lieu le samedi 5 octobre dans le salon de la Maison d'Ariane.

Naghmeh Sharifi, arts visuels

Naghmeh Sharifi est une artiste multidisciplinaire d'origine irano-canadienne qui vit à Tio'tia:ke / Montréal. Sa pratique englobe la peinture, le dessin, l'installation sculpturale, la vidéo et l'animation. Titulaire de deux baccalauréats de l'Université de la Colombie-Britannique (l'un en arts visuels et l'autre en psychologie), ainsi que d'une maîtrise en peinture et dessin de l'Université Concordia, sa démarche découle d'une fascination pour le corps : sa psychologie, sa fonction de lieu de mémoire et de véhicule pour notre existence.

Un atelier d'initiation, s'inspirant des collections botaniques des Jardins de Métis, a été proposé le samedi 28 septembre. Cet atelier a permis de découvrir ce qui distingue le mélange des couleurs dans les médias humides, tels que l'aquarelle et l'encre, des autres médias.

Un événement « Portes ouvertes de la Maison d'Ariane » a été proposé en formule 5 @ 7, le jeudi 26 septembre en présence des deux artistes.

COLLABORATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

Le Festival international de jardins ayant pour mission la mise en valeur, l'éducation et l'interprétation de la création contemporaine dans le domaine de l'art des jardins, cette 25^e édition soulignait également 25 ans d'engagement continu vis-à-vis du soutien à l'expérimentation, à la recherche et à l'éducation dans

les disciplines architecturales. Depuis sa première édition, le Festival s'efforce ainsi de multiplier les expériences de professionnalisation et de développer ou de consolider des collaborations avec la communauté universitaire.

Trois cohortes ont eu l'occasion de concevoir, de réaliser, puis de présenter une installation ou un jardin expérimental faisant écho à la thématique *Écologie des possibles* :

- les étudiant-es du studio estival LAN 3800 Design/Build de la Daniels Faculty of Architecture, Landscape, and Design de l'Université de Toronto (sous la direction de Pete North, professeur adjoint);
- des étudiant-es au DESS en design d'événements de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) (sous la direction de Céline Poisson, directrice du programme et professeure);



- les étudiant-es de l'Atelier d'été aux Jardins de Métis de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal (professeur invité : Emile Forest)



PROGRAMME DU CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE (CCA)

Cette deuxième édition de ce programme triennal s'est intéressée au littoral et à la manière dont les Jardins de Métis imaginent de nouvelles méthodes basées sur le temps pour ralentir, contrer et travailler avec l'érosion due à l'eau. L'appel à candidatures a permis de constituer un solide groupe de trois chercheurs : Robyn Adams (University of British Columbia), Julia Pingeton (University of Guelph) et Marie Pontais (UQAM). Comme lors de la première année du programme, le groupe a passé le mois de juin sur le site des Jardins afin d'entreprendre un travail sur le terrain et d'apprendre des membres du personnel et de la communauté.

Leur projet de recherche, qui sera publié sur le site Web du CCA en mars 2025, s'est concentré sur la construction de pratiques d'observation lorsqu'il s'agit de suivre l'érosion en tant que processus conceptuel - un processus pertinent pour les souverainetés impliquées par la présence d'artefacts trouvés sur le site lors des fouilles archéologiques antérieures; pour la disparition des langues et des cultures autochtones sur le littoral; et pour la nécessité d'une intervention et d'un entretien actifs ou le besoin de se retirer des littoraux en voie de disparition.

PLAN D'ACTION

La planification stratégique 2022-2027 adoptée le 25 novembre 2021, identifiait trois axes de développement : rayonner et renforcer le positionnement du Festival; faire du Festival une expérience mémorable; un Festival tourné vers l'avenir. Parmi les actions menées durant l'année, mentionnons, entre autres :

- Obtention de financement additionnel pour financer les activités spéciales du 25^e anniversaire (6 subventions ponctuelles totalisant 92 350 \$, 7 commandites totalisant 23 300 \$);
- Collaborations avec l'OAQ et l'AAPQ pour la tenue des *Journées de réflexion*;
- Publication d'un article dans la revue *Formes* (volume 20, # 1) de l'AAPQ par Diane Laberge : *Le jardin des possibles – Le 25e Festival international de jardins de Métis*;
- Publication d'un article dans la revue *Landscapes + Paysages* (volume 26, # 1) de l'AAPC par Marie Claude Massicotte : *LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JARDINS DE MÉTIS : GÉNÉRATIONS CRÉATIVES / THE INTERNATIONAL GARDEN FESTIVAL, REFORD GARDENS: GENERATIONS OF CREATIVITY*
- Production d'un dossier de presse très élaboré pour promouvoir la présentation du jardin *FolkFlore* à Chaumont;
- Délégation d'une journaliste de *La Presse* en France pour couvrir l'événement;
- Mission de prospection à Paris par la direction générale et la direction artistique;
- Présentation améliorée des jardins du Festival sur le site Internet, avec description de la thématique annuelle et présentation de l'affiche;
- Renforcement des contacts avec les Premières nations Wolastoqiyik Wamspekwik et Mi'gmaq (Listiguj, Gesgapegiag) : présence de Stéphane Brière lors des Journées de réflexion, formation de l'UQAT sur la culture et les réalités autochtones (« Piwaseha ») et formation du RCAAQ, avec France Trépanier : « Paysage en mutation. Histoire, enjeux et protocoles des arts visuels autochtones » suivies par la directrice artistique;
- Intégration de la mise en valeur du processus de création dans la stratégie de communications et de médias sociaux : capsule vidéo de La Fabrique culturelle, infolettre du mois d'août mettait de l'avant le processus de création des jardins.

FINANCES

Événement-bénéfice

L'événement-bénéfice champêtre s'est déroulé le samedi 30 juillet. Les 42 personnes présentes ont d'abord assisté à une représentation spéciale et intimiste de la pièce documentaire *Les saumons de la Mitis* de Christine Beaulieu. Un souper a par la suite été servi à la villa Estevan, ponctué en chansons par la comédienne Alice Pascual et le pianiste Yves Morin. Un encan silencieux s'est également déroulé durant la soirée. Les revenus générés par l'événement s'élevaient à 17 135 \$.



Merci à nos commanditaires et partenaires : Alexis Aubin-Laperrière, Christine Beaulieu, Champ gauche, Distillerie Mitis, Élixirs - vins et spiritueux, Caroline Lavergne, Yves Morin, Alice Pascual, Projet La Ruche, Rézin.

Fonds de dotation

Le Festival participe aux programmes Mécénat Placements Culture du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et Incitatifs aux fonds de dotation de Patrimoine canadien (PC). En vertu de ces programmes, le Festival verse des sommes dans un fonds de dotation à la Fondation du Grand Montréal (FGM) et le MCC et PC accordent des subventions de contrepartie en fonction de certains critères. En vertu du contrat de gestion signé entre le Festival et la FGM, l'organisme a cédé à perpétuité la propriété de certains des dons reçus à la FGM. Au cours de l'exercice, le Festival a cédé un montant de 25 002 \$ à ce fonds de dotation. De plus, un montant de 18 430 \$ provenant du programme Mécénat Placements Culture et un montant de 14 722 \$ provenant du programme Incitatifs aux fonds de dotation ont été directement versés à ce fonds. Par conséquent, le Festival n'a pas comptabilisé, aux états financiers, la somme d'une juste valeur de 1 459 054 \$ au 31 octobre 2024 à titre de placements qui se détaillent ainsi :

	2024	2023
Capital investi	1 296 556 \$	1 238 402 \$
Revenus de placements nets cumulés	69 407 \$	66 754 \$
Plus-value (perte) non réalisée sur placements	93 091 \$	(105 725 \$)
	1 459 054 \$	1 199 431 \$

Les intérêts encaissés, selon les règles de distribution de la FGM, ont été de 37 540 \$.

Partenaires publics

Conseil des arts du Canada : Soutien à la mission	100 000 \$
Conseil des arts du Canada : Circulation et tournée	24 300 \$
Patrimoine canadien : Fonds du Canada pour la présentation des arts	73 500 \$
Emploi d'été Canada	4 818 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec : Soutien à la mission	117 090 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec : Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	30 000 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec : Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	24 150 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec : Manifestation et présentation publique	8 000 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec : Prospection	1 300 \$
Emploi-Québec	32 827 \$
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	4 600 \$

Autres partenaires financiers

Fédération des chambres de commerce du Québec	19 940 \$
PremierTech	15 000 \$
Fiducie nationale du Canada	6 200 \$
Consulat général de France à Québec	3 800 \$
MRC de La Mitis	2 000 \$
Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia	1 000 \$
Maité Blanchette-Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts	1 000 \$
Caroline Proulx, ministre du Tourisme	1 000 \$
Mallette	500 \$

Collaborateurs

Atelier Pierre Thibault	Centre Canadien d'Architecture
Délégation générale du Québec à Paris	Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire
Partenariat du Quartier des spectacle	Université de Montréal
Université du Québec à Montréal	



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Lise Gagné Architecte OAQ, LL.B., PA LEED Architecte sénior, YLA Architecture
Vice-président	Ludovic Langlois-Therien Consultant en stratégie de gestion, McKinsey & Company
Trésorier	Vincent Dumais Architecte paysagiste AAPQ, FCSLA Retraité de l'industrie de l'éclairage
Secrétaire	Lydia Brown Avocate
Administrateur-trice-s	François Côté Avocat, Associé principal, Norton Rose Fulbright Marie Claude Massicotte Architecte paysagiste sénior AAPQ, AAPC Chargée de cours, Faculté de l'aménagement, École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal Nicolas Demers-Stoddart (à partir du 3 mai) Architecte OAQ, OAA, MIRAC, RIBA, B. ING Architecte associé, Provencher_Roy Lucie St-Pierre Architecte paysagiste FCSLA, AAPQ, OALA, AALA, ASLA, PA LEED Associée principale, Directrice de marché, Lemay Ruby Thélot Chef de produit, FWB et consultant, 13101401 Inc.

Le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises durant l'année : 16 novembre, 13 et 20 décembre 2023, 24 janvier, 27 mars, 24 avril, 19 juin, 25 septembre et 31 octobre 2024. L'Assemblée générale annuelle (AGA) a eu lieu le 27 mars 2024.

Comités du conseil d'administration

Finances

Nicolas Demers-Stoddart, Vincent Dumais (responsable), Lise Gagné, Sylvain Legris, Alexander Reford

Planification stratégique

Lise Gagné, Ève De Garie-Lamanque, Marie Claude Massicotte, Ludovic Langlois-Therien (responsable), Alexander Reford, Lucie St-Pierre

Ressources humaines

Lydia Brown, François Côté, Lise Gagné (responsable), Marie Claude Massicotte, Alexander Reford

Éditions du Festival

Ève De Garie-Lamanque, Lise Gagné, Marie Claude Massicotte (responsable), Alexander Reford, Lucie St-Pierre

Résidences d'artistes – Maison d'Ariane

Ève De Garie-Lamanque (responsable), Lise Gagné, Alexander Reford, Lesley Johnstone du Musée d'art contemporain de Montréal

Membrariat

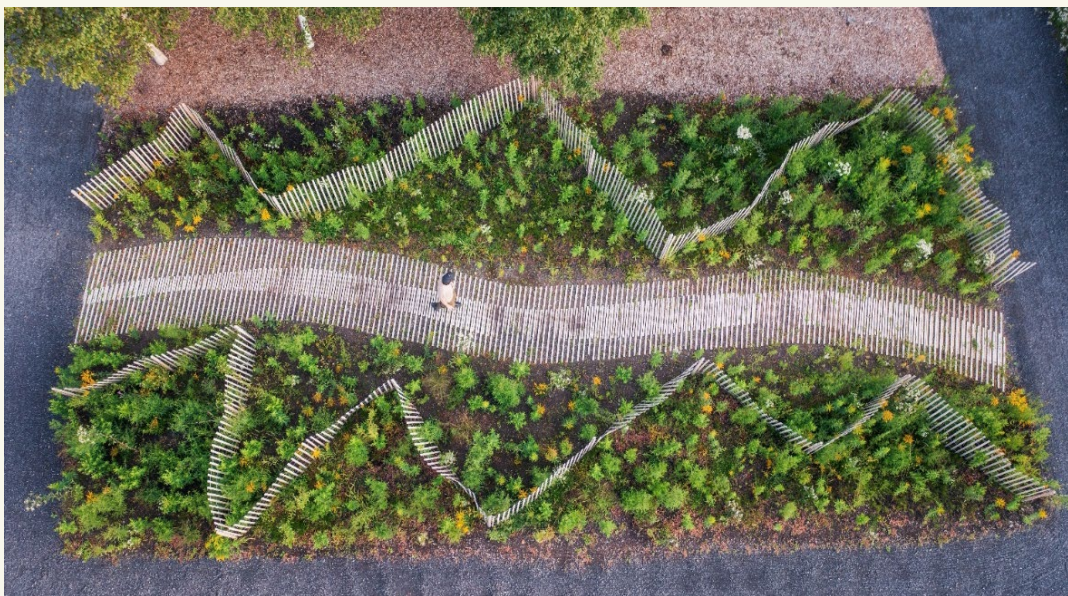
François Côté (responsable), Ève De Garie-Lamanque, Nicolas Demers-Stoddart, Lise Gagné, Alexander Reford

ÉQUIPE DU FESTIVAL

Directeur général	Alexander Reford
Adjoint à la direction générale	Sylvain Legris
Directrice artistique	Ève De Garie-Lamanque
Directeur expérience client et communications	Joël Pelletier (à partir du 2 septembre)
Coordonnateur technique	François Leblanc
Responsable horticole	Simon Trévian
Ouvriers-ère en aménagement	Langis Bélanger, Heidi Hénault, Mario Paradis
Stagiaires en aménagement	Charlotte Audifax Gauthier, Marianne d'Amours, Myriam Khati, Noémie Lamoureux, Ethan Richardson, Sarah Vachon Haddine
Guides-animatrices	Marie Gagné, Émilie Jennifer Otis
Comptable	Véronyck Gilbert
Commis-comptable	Frédéric Otis

Nous tenons à remercier très sincèrement les bénévoles qui sont venu-es prêter main forte pour la construction des jardins en juin et pour leur préparation en prévision de l'hiver en fin de saison. Leur contribution est essentielle au succès de notre événement.

Philippe Apollon, Andrée Binette, Sylvie Binette, Michelle Blanchard, Marie Brissette, Raphaëlle Brissette, Daniel Brien, Lydia Brown, Hélène Camirand, Marie-Andrée Camirand, François Chapleau, François Côté, Brigitte Coulombe, Catherine Coulombe, Michel Devoy, Monique Dupras, Lise Gagné, Marie-Claude Gagné, Claude Joli-Cœur, Ludovic Langlois-Therien, Sylvie Larouche, Marie Lavergne, Pierre Lavigueur, Francyne Lord, Marie Claude Massicotte, Boris Morin Defoy, Christine Nadeau, Marie Nolet, Céline Paradis, Anne Plamondon, Sylvie Plante, Charles Pronovost, Lucie St-Pierre, Martine St-Pierre



DONATEURS

35 000 \$

Fondation RBC

25 000 \$ à 25 500 \$

Marie Claude Gagné, Mécénat Musica

1 000 \$ à 2 500 \$

9333-7731 Québec Inc, Agence Spatiale, François Côté, Lise Gagné, LEMAY, Provencher_Roy

251 \$ à 800 \$

Atelier Pierre Thibault, Lydia Brown, Stéphanie Hewitt, Marie Claude Massicotte, NIPpaysage, Christopher Pommer, Alexander Reford, Celia Verrier

101 \$ à 250 \$

Véronique Arsenault, Atelier Barda, Sébastien Barangé, Christine Beaulieu, Nathalie Benoit, Suzanne Bernier, Adrian Blackwell, Julie Boivin, Jean Brillant, Donald Codey, Marie Côté, Benoit Couture, Ève De Garie-Lamanque, François Demers, Denis Fillion, Stéphane Galibois, Sharilyn Ingram, Diane Lajeunesse, Christiane Langevin, François Leblanc, Sylvain Legris, Michel Lizotte, Caroline Marshall, Alain Prujiner, Sally Tingley, Laure Waridel, Camille Zaroubi

100 \$ et moins

Thierry Beaudoin, Geneviève Bich, Dominique Blain, Claudia Campeau, Hélène Dallaire, Danielle Dansereau, Nicolas Demers-Stoddart, Monique Dupras, Luca Fortin, Stephan Gamache, Patrick Glaude, Claude Gosselin, Hélène Gratton, Julia Jamrozik, Marcel Jomphe, René Mathieu, Suzanne McLeod, Claude Michaud, Pierre Paquin, Michel Plante, Erick Rivard, Denis Therien



Les photos de ce rapport sont de Gabriel Demeule, Emile Forest, Pierre Lahoud, Olivier Lapierre, Sylvain Legris, Jean-Christophe Lemay, Pete North, Vincent Ouellet, Eric Sander.

Festival international de jardins

États financiers
Au 31 octobre 2024

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Festival international de jardins,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **FESTIVAL INTERNATIONAL DE JARDINS** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 octobre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 octobre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges, l'actif à court terme, les apports reportés, l'actif net et les flux de trésorerie. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2023 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. 1

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Mont-Joli, Canada
Le 18 décembre 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A137599

Festival international de jardins

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2024

2023

PRODUITS

Admissions au Festival international de jardins	133 645 \$	112 625 \$
Aides publiques (annexe A)	420 685	327 711
Association des musées canadiens	-	1 879
Consulat de France	3 800	-
Don Mécénat Musica	25 002	-
Dons fondations privées	55 000	-
Dons des membres et événement-bénéfice	58 379	38 437
Fédération des chambres de commerce du Québec	19 940	26 424
Fiducie nationale du Canada	6 200	-
Intérêts de la Fondation du Grand Montréal	37 540	43 080
Sous-traitance	1 831	25 000
Autres revenus (annexe B)	30 190	5 764
	792 212	580 920

CHARGES

Salaires et charges sociales (annexe C)	372 601	336 490
Programmation (annexe D)	215 640	159 769
Commercialisation (annexe E)	55 194	46 925
Activités (annexe F)	15 547	9 923
Administration (annexe G)	84 409	64 751
	743 391	617 858

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

48 821 (36 938)

AUTRES ÉLÉMENTS

Don à la Fondation du Grand Montréal	(25 002)	(25 000)
Produits et charges - Maison d'Ariane (annexe H)	(2 782)	(11 894)
	(27 784)	(36 894)

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

21 037 \$ (73 832) \$

Festival international de jardins

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2024

2023

	Investi en immobili- sations corporelles et actif incorporel	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	93 653 \$	37 968 \$	(47 718) \$	83 903 \$	157 735 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(104)	-	21 141	21 037	(73 832)
SOLDE, fin de l'exercice	93 549 \$	37 968 \$	(26 577) \$	104 940 \$	83 903 \$

Festival international de jardins

BILAN

Au 31 octobre

2024

2023

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse

19 072 \$

15 350 \$

Créances (note 3)

31 490

45 922

50 562

61 272

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

354 883

365 021

ACTIF INCORPOREL (note 5)

1 200

1 801

406 645 \$

428 094 \$

Festival international de jardins

BILAN (suite)

Au 31 octobre

2024

2023

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 6)	16 639 \$	13 629 \$
Sommes dues à Les Amis des Jardins de Métis inc., organisme exerçant une influence notable, sans intérêts	22 532	203
Apports reportés (note 7)	-	17 190
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	40 000

39 171 71 022

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)

262 534 273 169

301 705 344 191

ACTIF NET

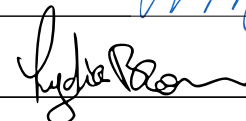
Investi en immobilisations corporelles et actif incorporel	93 549	93 653
Affecté	37 968	37 968
Non affecté	(26 577)	(47 718)

104 940 83 903

406 645 \$ 428 094 \$

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Festival international de jardins

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2024

2023

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	21 037 \$	(73 832) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 138	12 843
Amortissement de l'actif incorporel	601	601
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(10 635)	(11 882)
	21 141	(72 270)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	14 432	(12 929)
Dettes de fonctionnement	3 009	(4 299)
Apports reportés	(17 190)	(24 141)
	21 392	(113 639)

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Variation des avances	-	(2 737)
-----------------------	---	---------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation des sommes dues	22 330	-
Remboursement de la dette à long terme	(40 000)	-
	(17 670)	-

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	3 722	(116 376)
ENCAISSE, début de l'exercice	15 350	131 726
ENCAISSE, fin de l'exercice	19 072 \$	15 350 \$

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2024

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de participer à l'opération du Festival international de jardins sur le site de Les Amis des Jardins de Méris inc. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de loyers sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Subventions

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées dans les produits.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant au taux suivant :

Bâtisse	2,5 %
Équipement informatique	55 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %

Actif incorporel

Le site web est comptabilisé au coût.

L'amortissement de l'actif incorporel et des aides gouvernementales reportées afférentes est calculé en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode linéaire sur une durée de 5 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2024

3. CRÉANCES

	2024	2023
Autres débiteurs	3 941 \$	30 823 \$
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir	23 047	14 427
Taxes à la consommation	4 502	672
	31 490 \$	45 922 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024	2023		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	72 259 \$	- \$	72 259 \$	72 259 \$
Bâtisse	299 517	34 743	264 774	270 283
Équipement informatique	1 151	1 075	76	169
Matériel roulant	2 500	1 990	510	729
Mobilier et équipement	54 549	37 285	17 264	21 581
	429 976 \$	75 093 \$	354 883 \$	365 021 \$

5. ACTIF INCORPOREL

	2024	2023		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	31 609 \$	30 409 \$	1 200 \$	1 801 \$

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2024

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Comptes fournisseurs	3 962 \$	11 714 \$
Salaires et vacances courus	11 189	1 282
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	1 488	633
	16 639 \$	13 629 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2024	2023
SOLDE , début de l'exercice	17 190 \$	41 331 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(17 190)	(24 141)
SOLDE , fin de l'exercice	- \$	17 190 \$

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'une bâtisse et d'équipements.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2024	2023
SOLDE , début de l'exercice	273 169 \$	285 051 \$
Montants amortis dans les résultats	(10 635)	(11 882)
SOLDE , fin de l'exercice	262 534 \$	273 169 \$

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2024

9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

L'organisme Les Amis des Jardins de Métis inc. exerce une influence notable sur le Festival international de jardins puisque ce dernier a un intérêt économique important dans Les Amis des Jardins de Métis inc. et que le personnel de direction des deux organismes sont les mêmes. L'Organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme Les Amis des Jardins de Métis inc., ayant entre autres pour objectif de conserver et d'améliorer les biens immobiliers, a eu également le mandat de gérer l'ensemble des activités liées aux jardins horticoles. Il s'occupe donc de percevoir les revenus d'admission en lien avec l'événement du Festival international de jardins, ainsi que du traitement des salaires et charges sociales des employés affectés au Festival. Conformément à l'entente de services signée entre les deux entités, un pourcentage des revenus d'admission est versé au Festival et une portion des salaires et charges sociales est rechargée en fonction du temps travaillé pour celui-ci. Un montant forfaitaire est également facturé en contrepartie de différents biens et services fournis.

Les principales opérations conclues avec Les Amis des Jardins de Métis inc. organisme exerçant une influence notable sont les suivantes :

	2024	2023
Produits		
Admissions au Festival international de jardins	133 645 \$	112 625 \$
Charges		
Salaires et charges sociales	103 453 \$	85 792 \$
Services administratifs	27 036 \$	27 036 \$
Contribution	20 000 \$	-

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent d'un grand nombre d'organismes et de sociétés gouvernementaux.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement, à son emprunt bancaire et à sa dette à long terme.

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2024

11. FONDS DE DOTATION

L'Organisme participe au programme Mécénat Placements Culture mis en place par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et maintenant administré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et au programme Incitatifs aux fonds de dotation de Patrimoine canadien (PC). En vertu de ces programmes, l'Organisme verse des sommes à un fonds de dotation à une fondation communautaire choisie (Fondation du Grand Montréal) et le MCC et/ou PC accordent une subvention de contrepartie en fonction de certains critères.

En vertu du contrat de gestion signé entre l'Organisme et la Fondation du Grand Montréal, l'organisme a cédé à perpétuité la propriété de certains des dons reçus à la Fondation du Grand Montréal. L'Organisme ne possède plus les titres de propriété sur ces sommes reçues puisqu'elles sont cédées à la fondation. Au cours de l'exercice, l'Organisme a cédé un montant de 25 002 \$ à ce fonds de dotation. De plus, un montant de 18 430 \$ provenant du programme Mécénat Placements Culture et un montant de 14 722 \$ provenant du programme Incitatifs aux fonds de dotation ont été directement versés à ce fonds. Par conséquent, l'Organisme n'a pas comptabilisé, aux états financiers, la somme d'une juste valeur de 1 459 054 \$ au 31 octobre 2024 (1 199 431 \$ au 31 octobre 2023) à titre de placements qui se détaillent ainsi :

	2024	2023
Capital investi	1 296 556 \$	1 238 402 \$
Revenus de placements nets cumulés	69 407	66 754
Plus (moins) value non réalisée sur placements	93 091	(105 725)
	1 459 054 \$	1 199 431 \$

Festival international de jardins

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2024

2023

A - AIDES PUBLIQUES

Conseil des arts du Canada		
Fonctionnement	100 000 \$	100 000 \$
Circulation et tournée	24 300	-
Emploi d'été Canada	4 818	9 689
Patrimoine canadien	73 500	66 000
Conseil des arts et des lettres du Québec		
Fonctionnement	117 190	117 190
Accueil d'oeuvres de l'extérieur du Québec	30 000	-
Diffusion d'oeuvres à l'extérieur du Québec	24 150	-
Projet Jeune Public	-	6 951
Projet Manifestation et présentation publique	8 000	2 210
Prospection	1 300	-
Emploi-Québec	32 827	25 671
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	4 600	-
	<hr/>	<hr/>
	420 685 \$	327 711 \$

B - AUTRES REVENUS

Commandites	19 500 \$	5 500 \$
Location d'une oeuvre	2 000	-
Revenus divers	8 690	264
	<hr/>	<hr/>
	30 190 \$	5 764 \$

C - SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

Administration	104 221 \$	53 353 \$
Animation, guides et occasionnels	121 016	151 292
Coordination technique	85 377	84 602
Direction artistique	61 987	47 243
	<hr/>	<hr/>
	372 601 \$	336 490 \$

Festival international de jardins

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2024

2023

D - PROGRAMMATION

Aménagements (jardins extra-muros)	4 745 \$	- \$
Aménagements (jardins temporaires)	94 224	70 240
Cachets des artistes	14 625	13 550
Entretien et réparations des équipements	528	-
Fournitures d'atelier	2 785	7 385
Frais d'activités culturelles	3 150	-
Frais d'hébergement et repas	25 466	13 076
Frais de déplacement	31 701	17 567
Frais de transport	3 409	5 213
Honoraires des concepteurs	35 007	32 738
	<hr/>	<hr/>
	215 640 \$	159 769 \$

E - COMMERCIALISATION

Frais de déplacement et de représentation	2 316 \$	- \$
Matériel promotionnel et publications	18 415	20 870
Production et frais médiatiques	1 606	6 418
Publicité et relation de presse	13 883	7 200
Site web	18 974	12 437
	<hr/>	<hr/>
	55 194 \$	46 925 \$

F - ACTIVITÉS

Inauguration du Festival	5 721 \$	4 460 \$
Souper-bénéfice	9 826	5 463
	<hr/>	<hr/>
	15 547 \$	9 923 \$

Festival international de jardins

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2024

2023

G - ADMINISTRATION

Achat de fournitures	944 \$	1 250 \$
Contribution à Les Amis des Jardins de Métis inc.	20 000	-
Cotisations et affiliations	2 555	1 067
Entretien et réparations du matériel roulant	32	-
Fournitures de bureau et papeterie	144	505
Frais bancaires	2 458	1 937
Frais de déplacement et de représentation	1 294	567
Frais de service de paie	1 435	1 325
Services administratifs	28 452	27 331
Services professionnels	26 057	28 918
Taxes et permis	60	651
Amortissement des immobilisations corporelles	377	599
Amortissement de l'actif incorporel	601	601
	84 409 \$	64 751 \$

H - PRODUITS ET CHARGES - MAISON D'ARIANE

Produits		
Dons de fondations privées	- \$	25 000 \$
Location	5 150	4 415
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	10 635	11 882
	15 785	41 297
Charges		
Assurances	4 162	4 162
Entretien et réparations du terrain et de la bâtisse	1 446	34 561
Énergie	1 315	-
Frais divers	1 189	1 350
Taxes et permis	694	-
Télécommunications	-	874
Amortissement des immobilisations corporelles	9 761	12 244
	18 567	53 191
	(2 782) \$	(11 894) \$